

AVIS DE VACANCE DE LA FONCTION DE DIRECTEUR DE L'IUT DE RODEZ

APPEL A CANDIDATURE

La fonction de Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Rodez sera vacante à compter du 1^{er} septembre 2018.

Les candidats devront satisfaire aux conditions précisées à l'article L 713-9 du livre VII du Code de l'Education selon lequel « *le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'institut, sans condition de nationalité. Le directeur est élu par le conseil d'institut. La durée de son mandat est de 5 ans renouvelable une fois. Le directeur ne peut cumuler ses fonctions avec celle de chef de département* ».

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une profession de foi, seront adressées simultanément à :

- Monsieur le Président du Conseil de l'IUT
 - Monsieur le Responsable Administratif de l'IUT
50 avenue de Bordeaux – 12000 RODEZ
- Elles feront l'objet d'un accusé de réception.

CALENDRIER :

| | |
|--|--------------|
| Diffusion de l'appel à candidature | 12 mars 2018 |
| Date d'ouverture de dépôt de candidature | 19 mars 2018 |
| Date limite de dépôt de candidature | 6 avril 2018 |
| Election en Conseil de l'IUT | 24 mai 2018 |

RENSEIGNEMENTS :

Thierry DELTORT, Responsable Administratif – 05-65-77-10-85 – thierry.deltort@iut-rodez.fr

DIFFUSION :

Présidence de l'Université Toulouse 1 Capitole
Assemblée des Directeurs d'IUT
Membres du Conseil de l'institut
Personnel de l'IUT/Affichage/portail IUT

TEXTES DE REFERENCE :

Code l'Education, livre VII chapitre II, Section 3, article L713-9
Décret n° 84-1004 du 12/11/1984 sur les IUT (art. 5)
Statuts de l'IUT (Titre 3)